



République Démocratique du Congo
Ministère de l'Environnement,
Conservation de la Nature et Tourisme
Direction du Développement Durable
Projet sur le Processus NAMA



Processus d'Identification et de Formulation Participative de Mesures Nationales Appropriées d'Atténuation (NAMA) et Recherche de leur Financement dans le Cadre de Mécanismes Mondiaux sur le Climat

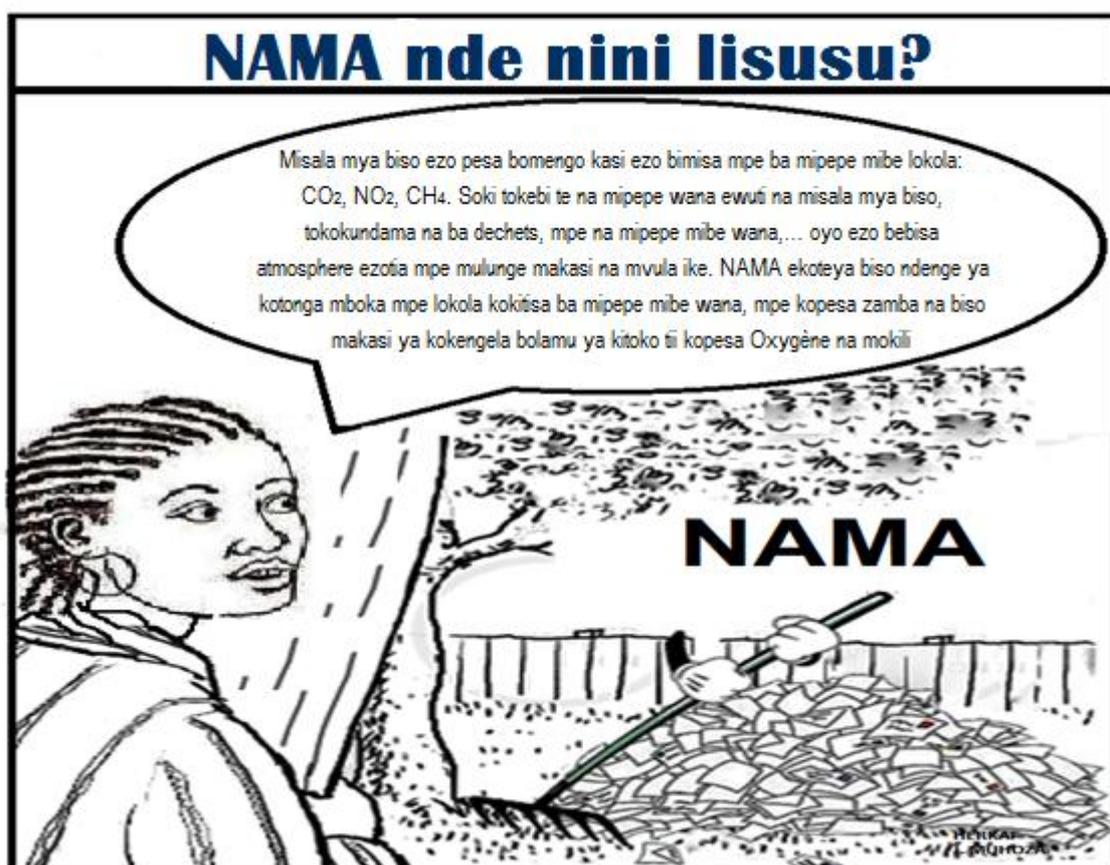
Kinshasa, Mai 2013

Sous le financement et appui technique des partenaires ci-après :



Introduction

Nombreux sont ceux qui se demandent souvent NAMAs, c'est quoi ? Le projet sur le processus Namas va faire quoi ? Avec qui et comment?... C'est l'opportunité ici d'y répondre et d'encourager les parties prenantes du processus Nama en RDC de se l'approprier et de le transformer en modus vivendi au quotidien. Ces parties prenantes proviennent respectivement du secteur public dans différents ministères sectoriels, du secteur privé, du monde académique, de la recherche et de médias, de la société civile (ONG) et la population au sens large. Les parties prenantes en s'appropriant du processus NAMAs sont invitées d'utiliser cette opportunité pour renforcer leurs propres capacités à formuler des mesures d'atténuation de gaz à effet de serre, tout en participant dans le développement durable du pays.



Namas c'est quoi ?

Les actions humaines de production comme l'exploitation industrielle (ciments ou brasseries, extraction et transformation des minerais, le transport, les bâtiments, décharge de déchets, etc.) émettent des gaz à effet de serre (GES) qui contribuent au changement climatique.

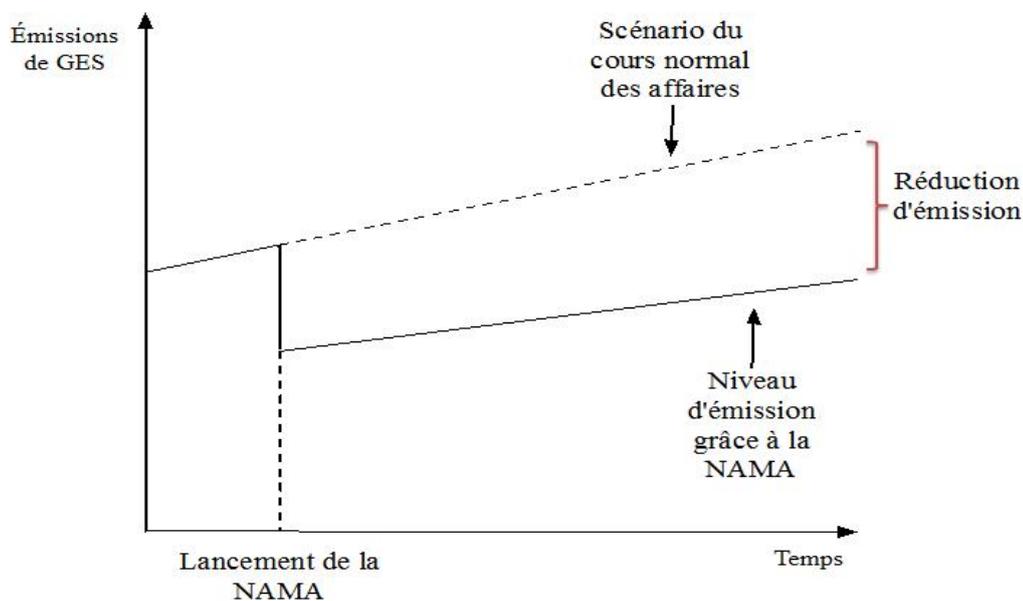
Les Namas sont des **mesures nationales appropriés d'atténuation** des gaz à effet de serre. Les Namas peuvent être des mesures politiques, législatives, administratives ou liées à des projets. Elles peuvent être unilatérales, c.à.d. financées par le pays lui-même, ou encore

supportées par la communauté internationale et nécessitent alors leur suivi pour déterminer si elles sont efficaces, si elles sont effectivement entrain de réduire les émissions de GES par leur mesurage, rapportage et vérification (MRV).

Afin d'assurer le suivi de l'efficacité des Namas, il faut déterminer dès le départ, le niveau des émissions actuelles, appelées aussi niveaux de référence, et les facteurs de réduction de GES dans le pays suivant le cours normal des affaires. Il faut aussi les projeter dans des scenarios alternatifs futuristes fondés sur des analyses de coûts et efficacité de mesures de réduction de GES ainsi que les trajectoires de croissance de la population et ceux du développement national planifié à long terme dans des études prospectives.

L'objectif des NAMA est de parvenir à une réduction du niveau des émissions par rapport à celui du cours normal des affaires grâce à un soutien adéquat (Fig. 1). Ce soutien proviendra des pays industrialisés et se présente sous la forme d'une coopération technologique et financière qui est axée sur le renforcement des capacités.

Figure 1. Nama et réduction des émissions de gaz à effet de serre



Emissions de gaz à effet de serre

En RDC, pour la période allant de 2000 à 2010, en moyenne, (a) les activités d'utilisation de terres, changement d'utilisation de terres et foresterie (UTCATF ou LULUCF) contribuent pour 90% de GES. Elles sont suivies par les émissions issues (b) de l'agriculture pour plus ou moins 4%, (c) de l'énergie pour aussi plus ou moins 4%, (d) des déchets pour 1% et (e) les procédés industriels pour seulement 0,1%. Ces chiffres ne sont pas encore certifiés car la collecte des données n'est ni uniforme, ni exhaustive. D'où la nécessité de mettre en place un système

uniforme, viable et pérenne de collecte de données sur les émissions de GES dans toutes les provinces du pays. Ce système devra aussi en assurer un archivage accessible à la communauté nationale et internationale.

Certains GES sont naturellement présents dans l'air comme la vapeur d'eau, le gaz carbonique, le méthane, le protoxyde d'azote. Et la vie sur terre en dépend pour jusque près de 98% de ces GES.

Cependant les activités humaines produisent dans le cadre des 2% restants de plus en plus de GES, qui créent des effets néfastes sur le changement climatique dont les trois gaz (CO₂, CH₄, N₂O) :

- le **gaz carbonique** (CO₂) est surtout dû à la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) et à l'industrie (fabrication de ciment) ;
- le **méthane** (CH₄) provient de l'élevage des ruminants, de la culture du riz, des décharges d'ordures, des exploitations pétrolières et gazières ;
- le **protoxyde d'azote** (N₂O) vient des engrais azotés et de divers procédés chimiques.

La hausse de la concentration en GES dans l'atmosphère conduit à une élévation des températures de l'atmosphère et à la surface des continents et des océans nommé réchauffement climatique. Ce réchauffement climatique ne devrait pas dépasser mondialement une augmentation de 2°C à partir de l'ère préindustrielle, sinon la vie sur terre sera menacée et insupportable.

L'atténuation de GES ou Nama, c'est donc des mesures politiques, administratives, législatives ou de changement de comportement dans la société, qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre. C'est le cas d'une décision administrative de ne plus fabriquer ou utiliser de sachets en plastique, qui ne sont pas biodégradables. C'est le cas aussi de tentatives de dire à la population d'utiliser des ampoules, qui économisent et réduisent la consommation de l'énergie électrique. C'est l'exemple d'un comportement citoyen d'éteindre des lampes électriques quand on sort d'une chambre ou celles qui sont allumées pendant la journée dans la rue.

Le Projet sur le processus Nama va faire quoi ? Avec qui ? Et comment ?

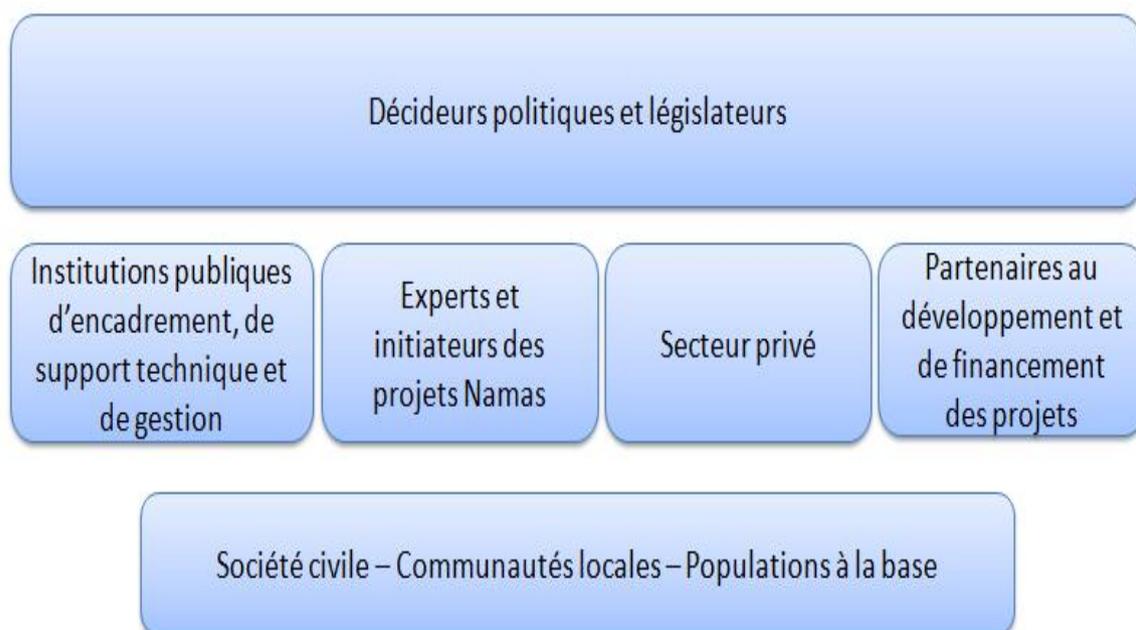
Le projet sur le processus Namas a commencé en fin 2012 en RDC et va :

- Concevoir un système amélioré des inventaires de gaz à effet de serre (I-GES) ;
- Proposer des mesures d'atténuation (Namas) dans les secteurs de **l'Agriculture** (agriculture, bois-énergie, élevage, pisciculture, pêche, eaux et forêts) et de **l'Energie** (transport, industrie, énergie, bâtiments, gestion de déchets)
- Concevoir un système de suivi de ces mesures par le mesurage, rapportage et vérification (MRV).

Pour ce faire, le processus Nama doit impliquer les parties prenantes (Fig. 2) issues (a) du

secteur public, surtout ceux qui ont des informations sur les GES ou encore ceux qui peuvent prendre des mesures politiques, législatives ou réglementaires d'atténuation ; (b) le secteur privé qui est intéressé à mettre en pratique des mesures d'atténuation en adoptant et disséminant des technologies appropriées pour réduire les émissions, par exemple, dans le transport à l'instar de l'introduction de véhicules mixtes ou électriques ; (c) le monde de la recherche et de l'enseignement et médias pour respectivement l'innovation technologique et la vulgarisation ; et (d) la société civile et la population au sens large pour l'adoption de comportements responsables réduisant les émissions de GES.

Figure 2. Parties prenantes au processus Nama



Comment le projet sur le processus Nama va opérer

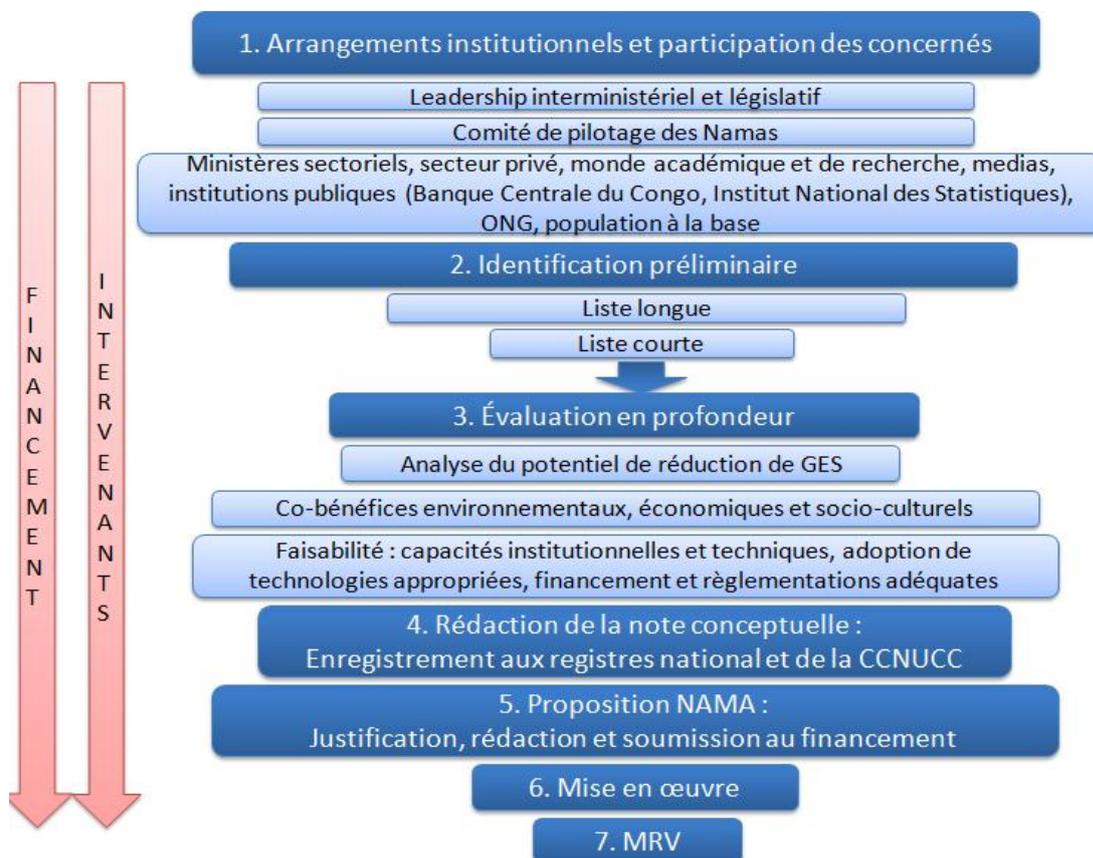
Le projet sur le processus Nama va organiser un comité de pilotage intersectoriel avec la participation des parties prenantes de haut niveau politique et technique de l'administration publique, ainsi qu'avec des représentants du secteur privé pour assurer un partenariat public-privé et ceux de la société civile pour encadrer la population et des partenaires comme bailleurs de fonds. Il impliquera aussi le monde académique et celui de la recherche ainsi que les médias.

Le projet sur le processus Nama va aussi organiser au moins deux groupes thématiques de travail sur l'énergie et l'agriculture, renforcer leurs capacités par des consultants nationaux et internationaux et mettre en place des cellules du développement durable dans les secteurs de l'Énergie et celui de l'Agriculture. Ces secteurs sont entendus ici au sens large y compris, d'un

côté, agriculture, bois-énergie, élevage, pisciculture, pêche, eaux et forêts pour l'**Agriculture** et, de l'autre côté, transport, industrie, énergie, bâtiments, gestion de déchets pour l'**Energie**.

Il y aura des nombreuses rencontres d'échange, en ateliers, pour faire participer les parties prenantes dans la réflexion sur (a) l'amélioration du système de collecte de données et leur archivage sur les GES, (b) sur l'identification, priorisation et justification des Namas et (c) sur leur MRV ainsi que la validation des recommandations issues des travaux des groupes thématiques en énergie et agriculture avant de les soumettre au comité de pilotage et à la haute hiérarchie politique pour mesures à prendre dont la recherche de financement (Fig. 3).

Figure 3. Processus d'identification, de sélection et de développement d'une Nama



Au terme de deux à trois ans, ce projet de six cent quarante mille dollars américains sur le processus Nama amènera les parties prenantes, dont les capacités seront renforcées, à monter de projets de mise en application des mesures d'atténuation pour les différents secteurs concernés et rechercher leur financement. Aussi ce projet sur le processus Nama donnera des éléments au pays pour commencer à formuler une politique nationale sobre en carbone. Une telle politique se fondera sur un plan national de développement à long terme (50 ans au moins) qui reste à formuler afin de mener le pays à une économie émergente.

Le projet sur le processus Nama cherchera à créer des synergies avec les activités en cours et similaires. Il y a notamment les initiatives sur les inventaires de gaz à effet de serre et la 3^e

communication nationale (TCN), l'initiative du plan national climat, la REDD+, les projets de la FAO sur les atténuations, ceux du PNUD sur l'énergie pour tous, ceux de la Direction des Etudes et Planification du MECNT et celui de l'Union Européenne sur le charbon (Makala), etc. ainsi que les initiatives portant sur l'agriculture et l'énergie de la banque mondiale ou africaine de développement. C'est ici l'occasion d'inviter les deux ministères clés de l'agriculture et ceux en charge de l'énergie de bien s'approprier de cet exercice sur le processus d'identification et de formulation de Namas et d'en devenir des moteurs d'impulsion pour les secteurs plus étendus sous leur coordination dans les deux groupes thématiques. Le ministère de l'environnement restera prêt à donner des conseils techniques mais le centre d'impulsion sur les mesures Namas devra provenir des concertations menées sous l'égide des ministères sectoriels clés. C'est pourquoi, des cellules de développement durable y seront mises en place pour continuer cette impulsion et internalisation des actions environnementales et climatiques dans ces deux secteurs, qui seront appelées aussi à gérer la vulnérabilité et l'adaptation au climat.

Des partenariats seront aussi tissés avec des institutions qui assurent la collecte des données sur les GES comme la Banque Centrale du Congo, l'Institut National de la Statistique, le Système d'Information Energétique du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ou encore le Service National des Statistiques Agricoles. A cet effet, le projet sur le processus Namas va aussi identifier un lieu d'archivage des données GES afin de les rendre toujours disponibles.

Figure 4. Partenariat Public-Privé

Les Partenariats Public – Privé :

Assurent une participation des décideurs politiques et législateurs

S'intègrent dans les priorités de développement national

Ouvrent des opportunités de co-financement multilatéral avec les institutions de financement bilatéral et multilatéral

Peuvent générer des co-bénéfices pour les parties prenantes des Namas

Ce projet de processus Nama de la RDC fait partie d'une initiative mondiale, qui se déroule depuis 2012 simultanément dans 25 pays pilotes à travers l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique, dont seuls la RDC et le Maroc y sont francophones. L'initiative est appelée **LECB**, comme

acronyme de l'anglais **Low Emission Capacity Building**. Comme tous les autres pays participant à cette initiative LECB, la RDC a l'obligation des résultats. C'est pourquoi, nous remercions les différents bailleurs de fonds, qui nous font confiance, et ici, en particulier, l'Union Européenne, l'Allemagne et l'Australie à travers l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Aussi le Canada et le Royaume Uni se sont engagés dans certains aspects de ce processus. Nous leur assurons de notre détermination de faire de ce projet sur le processus Namas un exemple de réussite.

Défis pour maintenir une économie en croissance à deux chiffres mais sobre en carbone

La RDC va, aujourd'hui, commencer à réduire effectivement ses émissions dans le cadre de la REDD+ et des Namas du fait que les processus industriels de transformation sont presque aux arrêts. Cependant dès que l'industrialisation du pays va recommencer il faudra s'attendre à une augmentation considérable des émissions GES. Le pic des émissions est encore à venir dans le pays.

Aussi depuis cinq ans, la RDC a cessé d'être un puits net de carbone quoique l'industrie de transformation de matières premières est presque inexistante. La croissance aujourd'hui est liée à l'industrie extractive de minerais et de matières naturelles pour l'exportation et peut être du secteur informel si important dans l'économie du pays.

C'est pourquoi le pays doit s'engager dans une transition vers une économie verte en favorisant la création des emplois et deux autres choses. En effet, il faudra, d'un côté, (a) promouvoir la production et utilisation des énergies renouvelables pour s'assurer d'un développement durable à forte croissance (deux chiffres) afin d'atteindre un niveau d'économie intermédiaire en 25 ans, d'abord, et émergente par la suite dans un horizon de 50 ans, et de l'autre côté, (b) promouvoir l'adoption des technologies assurant une efficacité et efficacité énergétique, notamment dans le transport et les bâtiments.

En effet, la transition vers une économie sobre en carbone exige une architecture institutionnelle et de gouvernance climatique appropriée. La RDC est entrain de s'y engager résolument avec l'aide des partenaires au développement en suivant des exemples qui marchent en ce sens (Fig. 5). Des mesures incitatives, politiques et économiques, pour l'adoption des technologies appropriées doivent être pensées, légiférées et mises en œuvre. Des barrières qui empêchent l'adoption des technologies et énergies propres doivent être levées. Le renforcement de capacités y relatives doivent être bien pensées par des réformes des programmes scolaires et universitaires, l'appui à la recherche scientifique et technologique et la formation du citoyen pour adopter des comportements responsables dans l'utilisation adéquate des ressources naturelles pour un développement durable.

La transition vers une économie sobre en carbone exige aussi une planification à long terme du développement. La planification pour une simple lutte contre la pauvreté (DSCR) ne peut pas amener un pays au développement durable, il faudra une vision et planification à long terme

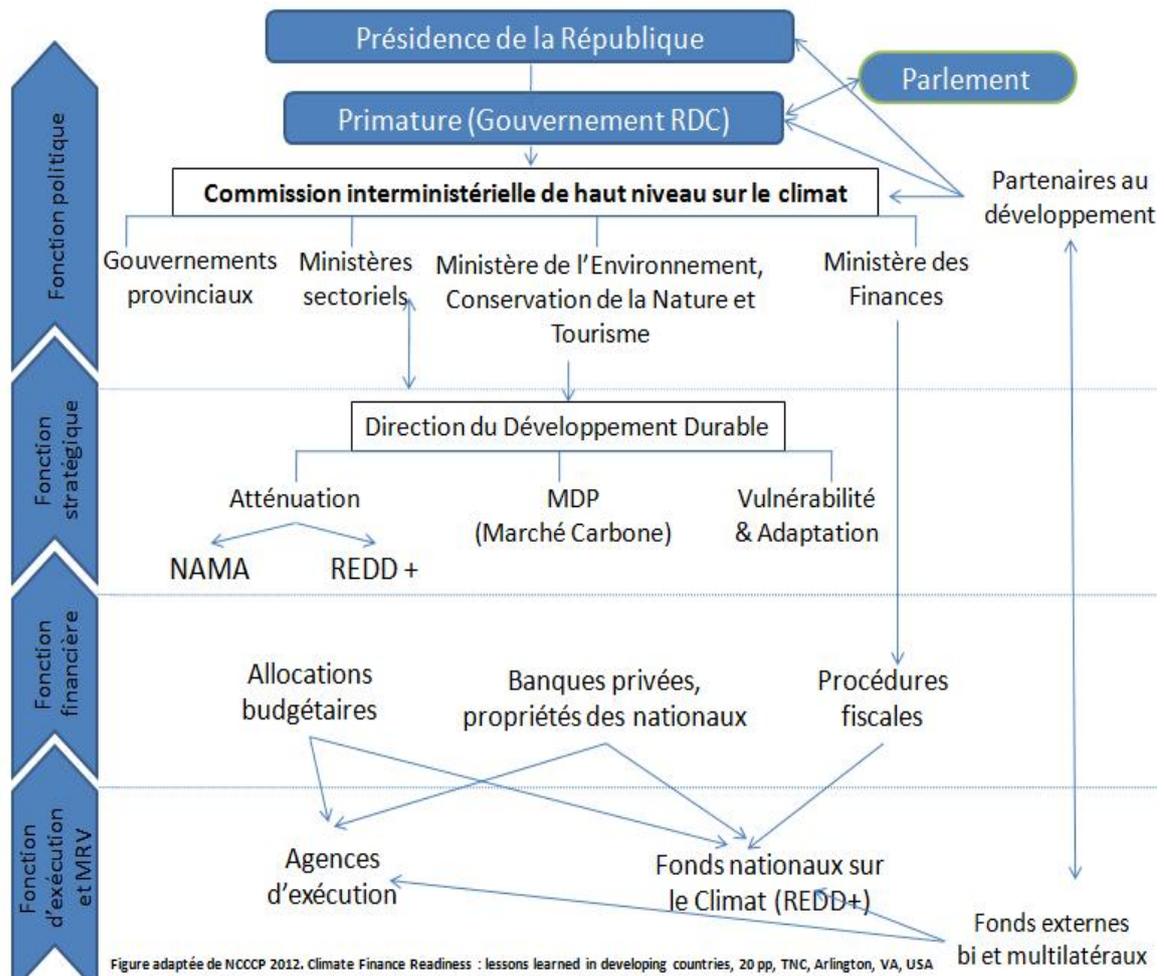
pour que le pays arrive à l'objectif d'une économie émergente. La RDC a mis en place une cellule prospective au niveau de la coordination du gouvernement (primature) et au moins trois initiatives d'études prospectives ont été développées entre 2011 et 2012 sans parvenir à leur validation et adoption comme feuille de route devant sous-tendre et baliser le développement économique à long terme.

Enfin deux autres défis majeurs indispensables à la mise en œuvre des mesures d'atténuation et au développement durable consistent à assurer (a) une planification d'utilisation des terres à travers le pays (**Plan d'aménagement du territoire**) et (b) une réforme foncière pour clarifier et concilier la dichotomie entre propriété foncière traditionnelle et celle octroyée par l'Etat. Le gouvernement de la RDC est engagé déjà dans la planification de l'utilisation des terres, ce qui permettra d'allouer les terres suivant leurs vocations forestières, agricoles, minières et celles d'urbanisation. Ces deux défis une fois résolus peuvent booster l'efficacité et durabilité des mesures d'atténuation des GES ainsi qu'un développement durable du pays.

Financements conventionnels et leviers de financements non conventionnels à partir d'un plan climat et des Namas

Afin de faire participer différents secteurs de la vie nationale à un dialogue et des efforts pour booster, ensemble, l'économie nationale et le développement durable, il est important de s'assurer que l'architecture de financement et de gouvernance climatique est parachevée. Il y a quatre niveaux de gouvernance : politique, technique, financière et de mise en œuvre & suivi. Le pilotage politique de haut niveau, qui est prévue dans la loi cadre sur l'environnement et que le gouvernement est entrain de mettre en place depuis le 24 Janvier 2013 à travers un projet de plan national climat. Il faudra parachever cette architecture avec les trois autres fonctions de gouvernance, d'abord, celle technique avec des structures (cellules du développement durable) au niveau des ministères sectoriels et celui de l'environnement qu'est la Direction du Développement Durable, qui se mettront progressivement en place. Il y aura ensuite la gouvernance financière, qui exige la participation du secteur privé surtout les banques de développement appartenant à des nationaux. De telles banques qui seront des initiatives du secteur privé restent à créer en RDC. Enfin, il y aura le niveau de soubassement par la mise en œuvre des initiatives développées, par l'ensemble des parties prenantes de Namas au pays, avec l'appui des fonds nationaux sur le climat et des partenaires au développement.

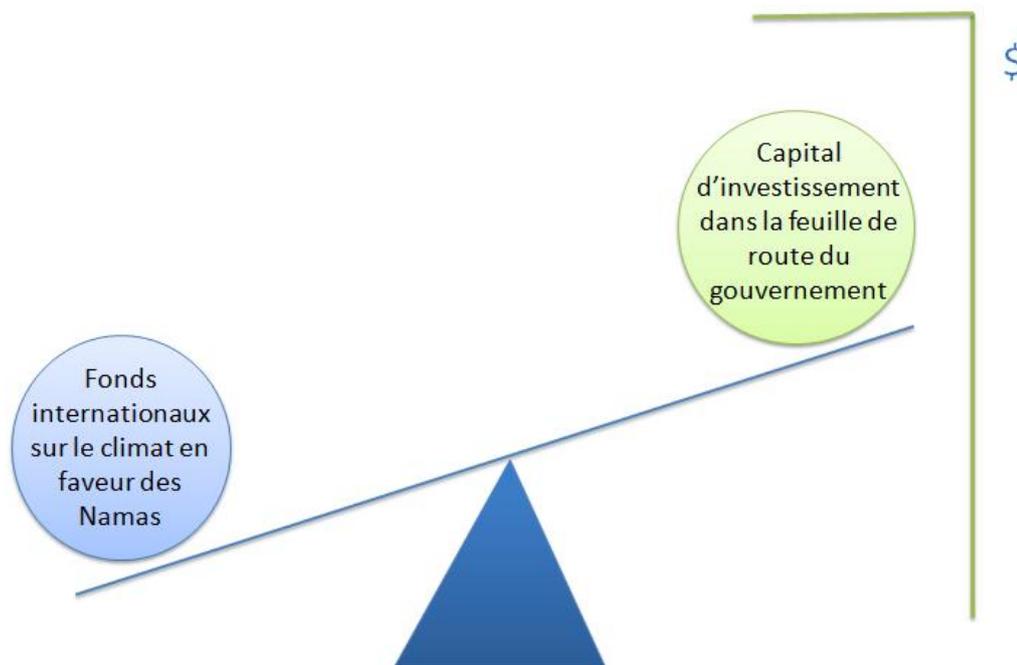
Figure 5. Architecture de gouvernance pour l'atténuation et adaptation climatique



Il sied de constater déjà qu'il existe de nombreuses initiatives socio-économiques sectorielles reprises dans la feuille de route du Gouvernement. De telles initiatives, si elles peuvent générer aussi la réduction des GES, peuvent attirer et bénéficier des financements internationaux sur le climat comme des NAMAs, mesures nationales appropriés d'atténuation.

C'est l'exemple, des initiatives comme (a) l'**Electrification de 1000 villages par an** du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité et (b) celle de **Production du biocarburant par la plantation et extraction des huiles de Jatropha** par le Ministère des Hydrocarbures. Ces initiatives ont été conçues, au départ, pour répondre aux besoins de développement socio-économique national et pour attirer des financements conventionnels des bailleurs de fonds et ceux issus du budget d'investissement du gouvernement. Cependant en associant d'autres ministères à la réflexion comme celui de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) pour parachever le montage de ces deux initiatives, l'on peut arriver à démontrer les bénéfices que ces projets vont générer pour la réduction des GES et devenir ainsi, suivant le principe de levier, éligibles pour le financement mondial sur le climat (Fig. 6). C'est cela le rôle que vont jouer les concertations thématiques dans le processus Nama.

Figure 6. Principe de levier du financement climatique

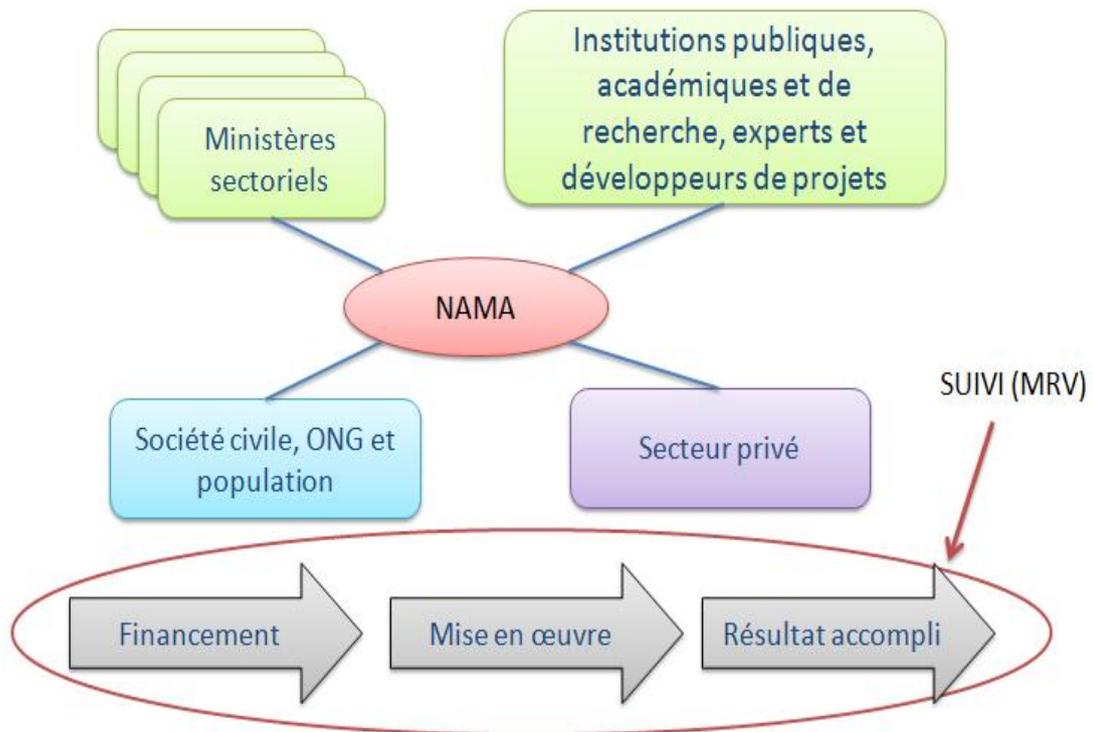


Bien sûr que d'autres ministères comme celui de l'Agriculture et du Développement Rural doivent être impliqués pour aider à améliorer le montage d'un projet de culture et introduction d'une plante exotique comme le **Jatropha**, car il y aura d'autres aspects à considérer notamment les coûts d'opportunité de ne pas cultiver des plantes pour la satisfaction des besoins alimentaires de la population. La technologie à utiliser pour l'extraction des huiles de graines devrait aussi bénéficier des échanges avec les experts du Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique. Les questions de biosécurité par l'introduction du Jatropha doivent aussi bénéficier de l'expertise du MECNT.

Ces initiatives sectorielles justifient donc qu'un cadre de concertation et de pilotage du processus climat va aider à améliorer le montage des projets de développement national, booster l'économie nationale et justifier la mobilisation de financements non-conventionnels comme ceux relatifs au climat qui s'ajouteraient aux financements conventionnels.

In fine, le projet Nama mènera ses partenaires et parties prenantes à travailler la main dans la main pour assurer un développement durable en RDC (Fig. 7) et pour persuader la population, au sens large, à adopter des comportements ayant une faible empreinte sur les ressources limitées de la terre que nous devons gérer avec responsabilité et équité.

Figure 7. Travail concerté entre parties prenantes des Namas



Rédigé par Dr. Trinto Mugangu

Coordinateur du Projet sur le Processus Nama en RDC

2895 Boulevard du Palais de la Nation

Email : nama4drc@gmail.com Skype : trinto6